



# Situation de déplacement en Haïti – Round 8

Photo de couverture : Un site accueillant des PDI dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince © Olivier Ambroise, août 2024

Ces activités sont soutenues par :



## Septembre 2024



# TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS .....	3
DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE .....	4
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	
LIEUX D'ACCUEIL DES PDI .....	5
PROVENANCE DES PDI .....	7
RAISONS ET PÉRIODE DE DÉPLACEMENT .....	8
FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE .....	9
FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP .....	13
FOCUS SUR LE GRAND SUD .....	14
FOCUS SUR LE CENTRE .....	16
FOCUS SUR L'ARTIBONITE .....	17
FOCUS SUR LE GRAND NORD .....	18
PERSONNES RETOURNÉES ANCIENNES PDI .....	20

**APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS**

Ce rapport vise à fournir une vue holistique sur la situation de déplacement forcé en Haïti. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM mènent depuis août 2022 des évaluations périodiques des lieux accueillant les populations déplacées. **Les données sont collectées à travers des observations directes ainsi que des interviews auprès d'informateurs clés au niveau administratif le plus bas qui est le quartier dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), et la section communale en dehors de la ZMPP.**

✓ Lors du précédent exercice de ces évaluations ([round 7 – publié au mois de juin 2024](#)), 578 074 personnes étaient déplacées internes en Haïti. **Ce nouvel exercice indique la présence de 702 973 Personnes Déplacées Internes (PDI), soit près de 22% de plus qu'au round 7. Les attaques armées dans la commune de Gressier (située dans le département de l'Ouest, en dehors de la ZMPP) sont la principale raison de cette augmentation ; cette commune a été vidée de presque toute sa population suite à ces attaques et est devenue la deuxième commune de provenance des PDI dans le pays alors qu'elle était à la 5<sup>ème</sup> position lors du round 7.**

✓ Par ailleurs, une légère diminution (6%) du nombre de PDI a été observée dans la ZMPP, reflétant la poursuite des déplacements de la capitale vers les provinces, mais dans de plus faibles proportions comparativement à la période de mars-avril 2024. Le retour de certains PDI a également été observé notamment dans certains quartiers de la commune de Cité Soleil (voir la section sur les personnes retournées).

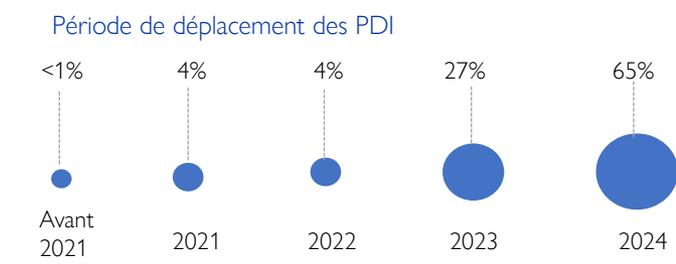
✓ La ZMPP accueille actuellement un quart des PDI du pays, alors qu'elle en accueillait près d'un tiers lors du round 7 (25% au round 8 contre 32% au round 7).

✓ Les provinces accueillent ainsi 75% des PDI du pays. En particulier, le Grand Sud (départements du Sud, Grande'Anse, Sud-Est et Nippes) accueille près de la moitié des PDI: 45% des PDI dans le pays sont accueillies dans ces 4 départements.

✓ Le département de l'Ouest, en particulier la ZMPP, est la provenance de la vaste majorité des PDI dans tous les départements. Seul l'Artibonite fait exception, où 56% des PDI qui s'y trouvent ont fui des zones situées dans ce même département.

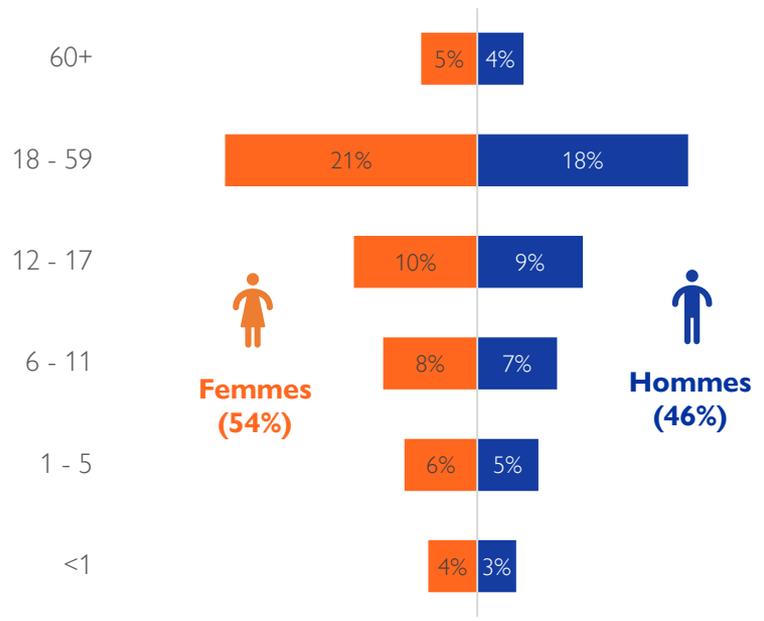
✓ Au niveau national, la majorité des PDI sont accueillies en famille d'accueil/hors site : 83% (contre 17% en site). Cependant, dans la ZMPP la majorité des PDI résident plutôt en site (63% en site vs 37% en famille d'accueil/hors site), alors qu'en province c'est l'inverse qui se produit (98% en famille d'accueil/hors site vs 2% en site).

✓ 65 535 personnes retournées anciennement PDI ont été identifiées, notamment dans la commune de Cité Soleil où une augmentation de 151% du nombre de retournés a été observée. Il est à souligner que pour le moment ces retours restent très fragiles et ne sont pas durables, notamment dans la ZMPP. En effet, les personnes retournées sont parfois obligées de se déplacer à nouveau suite à de nouvelles attaques dans leur zone de retour : dans la ZMPP, 52% des PDI se sont déjà déplacées plus d'une fois. Ces mouvements multiples incluent de nouveaux mouvements après être retourné chez soi ([voir le rapport sur les dynamiques de déplacement pour plus de détails](#)).


**Personnes Déplacées Internes (PDI)**

**Personnes retournées anciennement PDI**

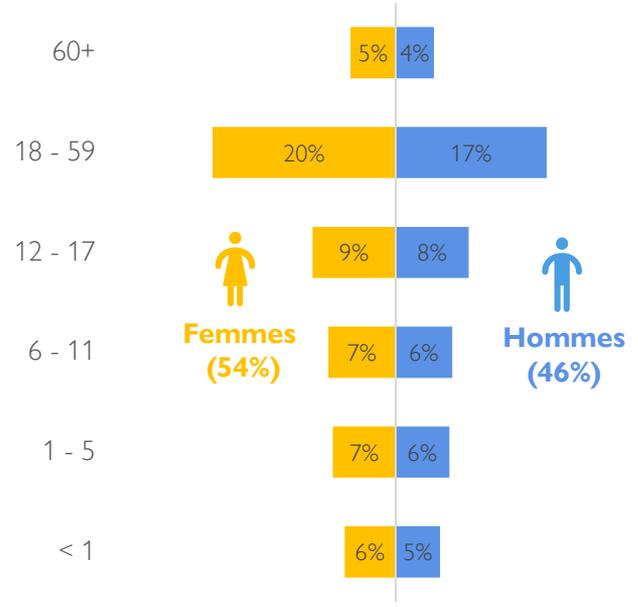

**DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE DES PDI**

Figure 1. Désagrégation par âge et sexe des PDI



**DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE DES RETOURNÉS ANCIENNES PDI**

Figure 2. Désagrégation par âge et sexe des retournés anciennement PDI



Plus de la moitié des PDI (54%) sont des femmes (adultes et mineures) et 52% sont des enfants. Quasiment les mêmes proportions sont observées auprès des personnes retournées, mais les enfants y représentent une proportion légèrement plus élevée (54%).

## LIEUX D'ACCUEIL DES PDI

Figure 3. Départements d'accueil des PDI

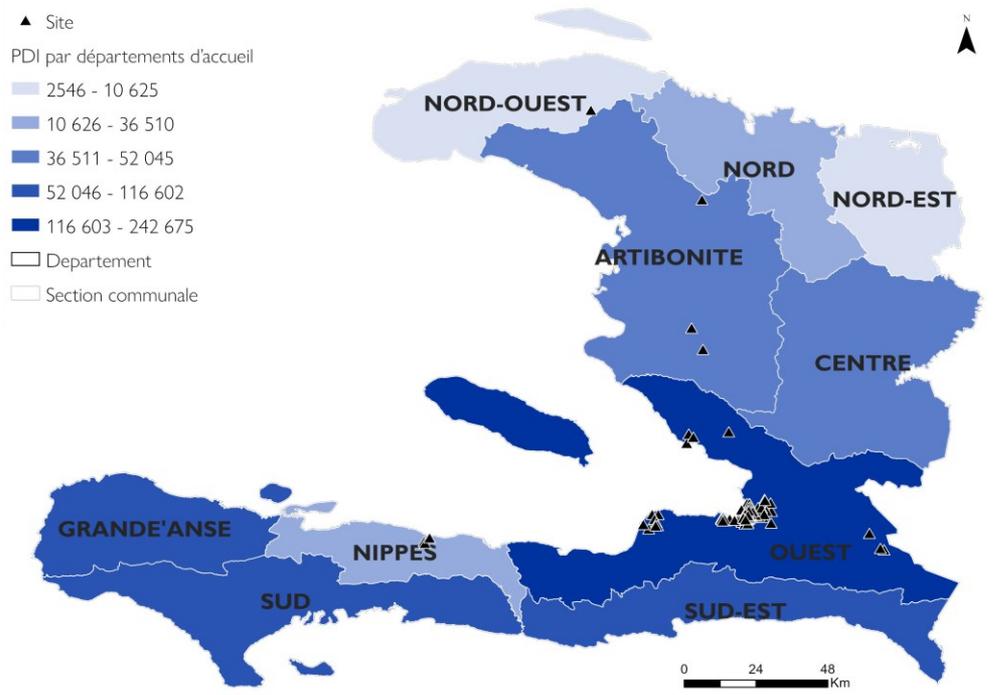


Figure 4. Nombre et proportion des PDI dans leurs régions d'accueil

Zones d'accueil		Ménages déplacés internes	# des PDI	% des PDI
Ouest (35%)	ZMPP	42 717	173 156	25%
	Hors ZMPP	16 742	69 519	10%
Grand Sud (45%)	Sud	27 441	116 602	17%
	Sud-Est	21 368	82 366	12%
	Grande'Anse	16 399	79 722	11%
Centre (7%)	Nippes	10 432	36 510	5%
	Centre	12 373	52 045	7%
Artibonite (6%)	Artibonite	10 629	44 566	6%
Grand Nord (7%)	Nord	9 074	35 316	5%
	Nord-Ouest	2 447	10 625	2%
	Nord-Est	633	2 546	0.4%
<b>TOTAL</b>		<b>170 255</b>	<b>702 973</b>	<b>100%</b>

Figure 5. Proportion des PDI en famille d'accueil et en site, par région d'accueil

Zones d'accueil		Total des PDI	PDI en familles d'accueil	PDI en sites	Nombre des sites
Ouest	ZMPP	173 156	37%	63%	95
	Hors ZMPP	69 519	62%	38%	15
Grand Sud	Sud	116 602	100%	0%	0
	Sud-Est	82 366	100%	0%	0
	Grande'Anse	79 722	100%	0%	0
Centre	Nippes	36 510	99%	1%	3
	Centre	52 045	100%	0%	0
Artibonite	Artibonite	44 566	99%	1%	3
Grand Nord	Nord	35 316	100%	0%	0
	Nord-Ouest	10 625	98%	2%	1
	Nord-Est	2 546	100%	0%	0
<b>TOTAL</b>		<b>702 973</b>	<b>83%</b>	<b>17%</b>	<b>117</b>

La majeure partie des PDI sont accueillis en province\* (75%, contre 25% dans la ZMPP). Les 4 départements du Grand Sud (Sud, Nippes, Grande'Anse et Sud-Est) accueillent près de la moitié des PDI du pays (45%).

La vaste majorité des PDI en province est accueillie en famille d'accueil (98%). Les 2% des PDI en province qui sont en site ont été identifiés dans 22 sites situés dans l'Ouest hors de la ZMPP (8 sites dans la commune de Léogâne, avec 6 283 PDI ; 3 sites à Arcahaie avec 1 110 PDI ; 3 sites créés en août 2024 à Gantherier suite aux attaques armées, accueillant 810 PDI) ; 3 sites sont situés dans l'Artibonite avec 245 personnes, 3 dans les Nippes avec 245 personnes ; et 1 site (avec 223 personnes) dans le Nord-Est, créé suite au déplacement des personnes en raison d'un tornade en mai 2024. Par ailleurs, 95 sites, accueillant 109 545 PDI, ont été identifiés dans la ZMPP.

\* Le terme « province » désigne toutes les zones du pays en dehors de la ZMPP

Figure 6. PDI par commune d'accueil (admin 2)

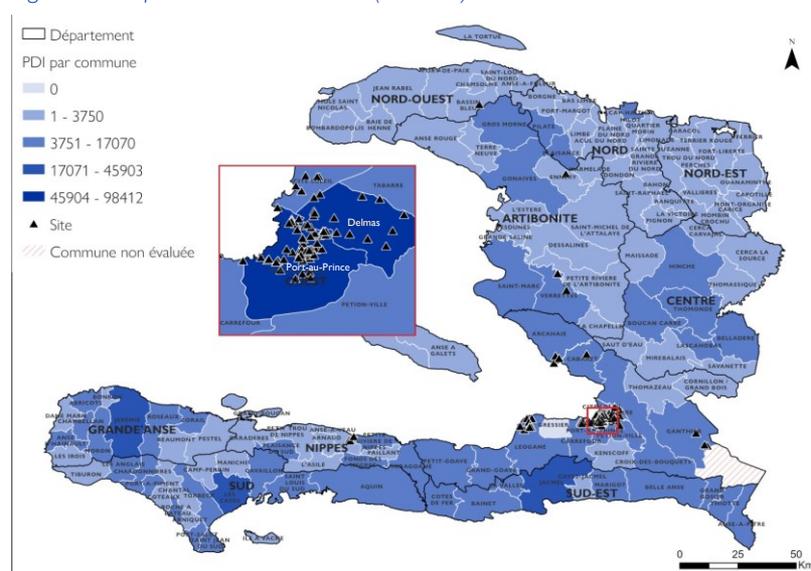


Figure 7. PDI par section communale d'accueil (admin 3)

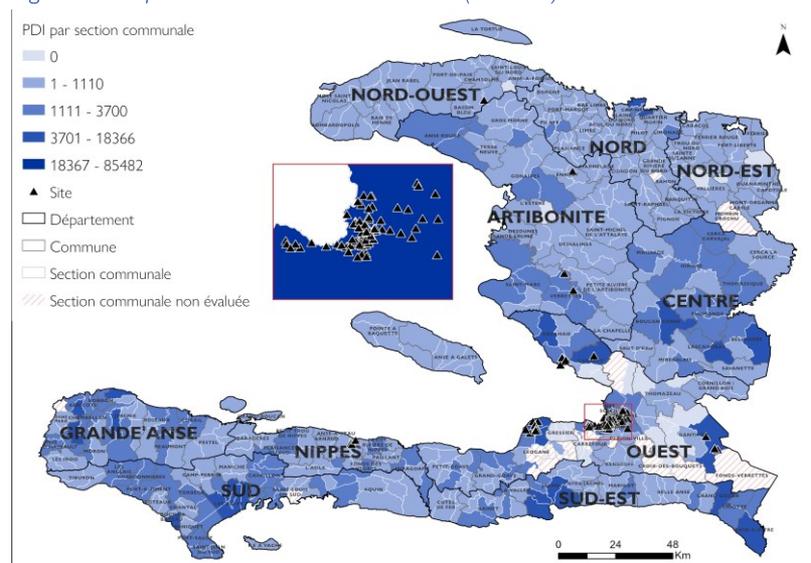


Figure 8. Top 7 des communes d'accueil des PDI

Commune	Département	# des PDI	% des PDI
Port-au-Prince	Ouest	98 412	14%
Delmas	Ouest	48 615	7%
Les Cayes	Sud	36 813	5%
Jacmel	Sud-Est	34 977	5%
Jérémie	Grande'Anse	19 205	3%
Cap-Haïtien	Nord	15 840	2%
Léogâne	Ouest	14 977	2%

La commune de Port-au-Prince est la première commune d'accueil des PDI dans le pays, avec plus d'un dixième des PDI qui y sont accueillies. Il s'agit en quasi-totalité de PDI qui se sont déplacées entre différents quartiers de la même commune.

Par ailleurs, il est à souligner que cette commune est aussi la première commune de provenance des PDI dans le pays : près d'un tiers des PDI dans le pays sont venus des quartiers situés dans la commune de Port-au-Prince (voir la page suivante pour plus de détails sur les provenances).

En province, les 3 grandes villes du Grand Sud (Les Cayes, Jacmel et Jérémie) accueillent 13% des PDI du pays.

**PROVENANCE DES PDI**

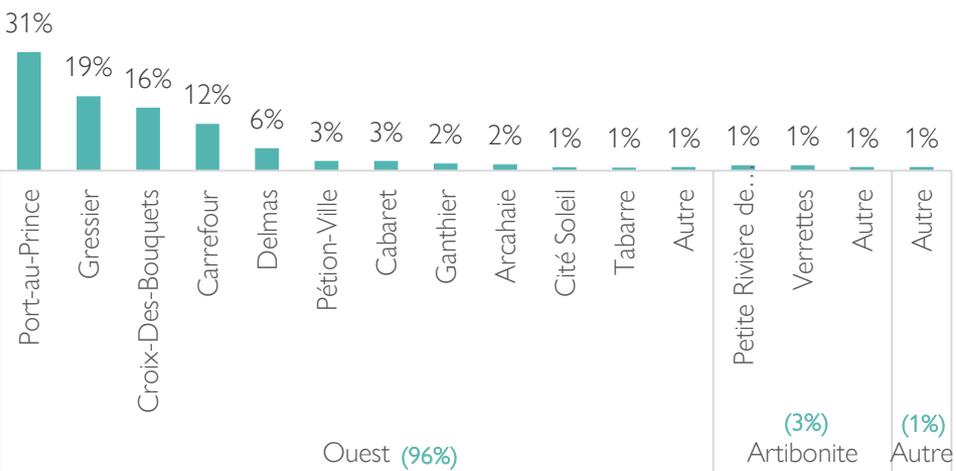
Figure 9. PDI par département de provenance (admin 1)



Figure 10. PDI par commune de provenance (admin 2)



Figure 11. Provenance des PDI

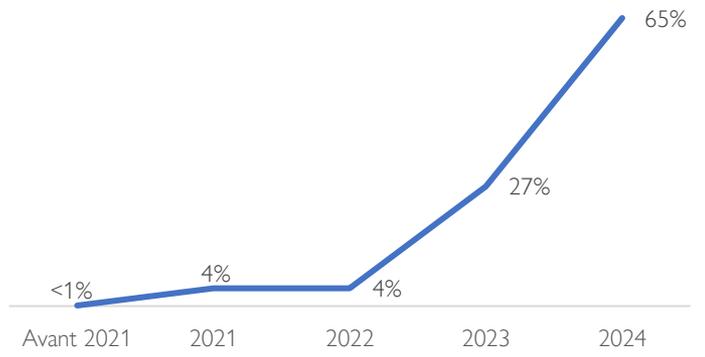


Les zones situées dans le département de l'Ouest constituent la provenance de la quasi-totalité des PDI (96%) tandis que 3% sont venues du département de l'Artibonite. L'épicentre des violences est le département de l'Ouest, en particulier la capitale du pays, la ZMPP, qui constitue la provenance de plus de 70% des PDI dans le pays.

La ZMPP constitue la provenance de 70% des PDI de tout le pays, notamment sa commune de Port-au-Prince, d'où proviennent 31% des PDI. Cependant il est à souligner que depuis quelques semaines, les violences concernent de plus en plus les zones autour de la ZMPP. Les violences armées entre juin et juillet 2024 dans la commune de Gressier ont poussé quasiment toute la population de cette commune à se déplacer, Gressier devenant la deuxième commune de provenance des PDI dans le pays.

**PÉRIODE DE DÉPLACEMENT**

Figure 12. Année de déplacement



Il est à souligner que les périodes de déplacement sont celles des personnes toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée, mais rend compte des périodes marquant **le début de déplacement des personnes actuellement déplacées.**

L'année 2024 constitue la période de déplacement de la majorité des personnes qui sont actuellement déplacées, **indiquant une détérioration grandissante de la situation sécuritaire** durant cette année.

**RAISONS DE DÉPLACEMENT**

Figure 13. Raisons de déplacement des PDI

Raisons de déplacement des PDI	%
Attaque / Violence	99%
Déplacement préventif / Peur	0,7%
Catastrophe naturelle	0,3%

Les raisons liées aux violences étaient les motifs de déplacement de presque tous les PDI en Haïti. Seuls 0,3% des personnes actuellement en situation de déplacement se sont déplacés à cause d'une catastrophe naturelle.

**FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE**

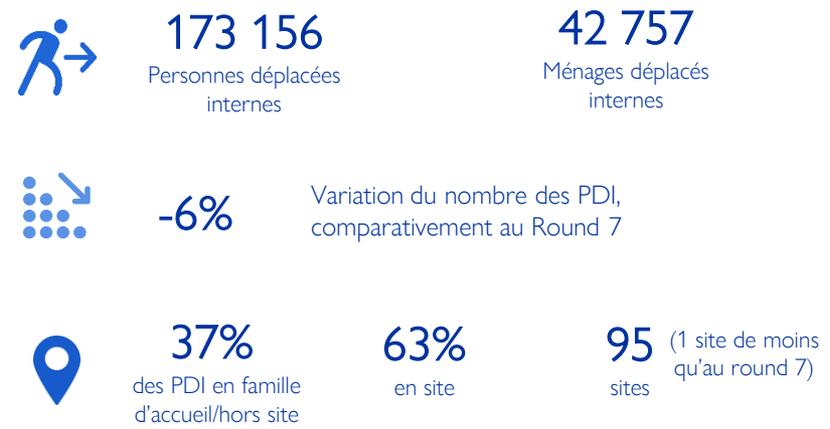
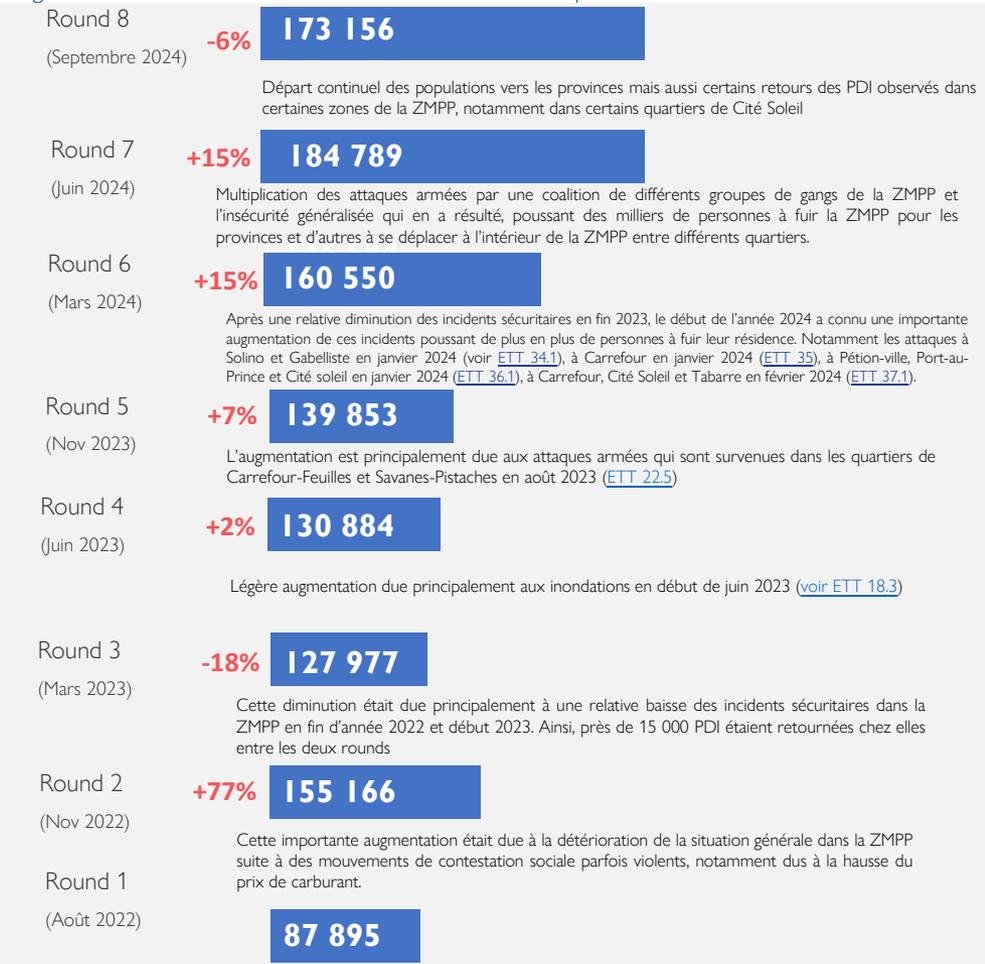


Figure 15. PDI par commune d'accueil dans la ZMPP

Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Port-au-Prince	23 176	98 412	57%
Delmas	12 994	48 615	28%
Carrefour	2 105	8 322	5%
Tabarre	1 448	4 908	3%
Pétion-Ville	1 019	4 596	3%
Croix-Des-Bouquets	1 000	4 252	2%
Cité Soleil	1 015	4 051	2%
<b>TOTAL</b>	<b>42 757</b>	<b>173 156</b>	<b>100%</b>

Figure 14. Evolution du nombre des PDI dans la ZMPP depuis 2022



Plus de 173 000 personnes sont déplacées internes dans la ZMPP, soit 6% de moins qu'au Round 7. La commune de Port-au-Prince accueille la majorité des PDI de la ZMPP (57%), suivie de Delmas (28%). Contrairement à la situation en province, dans la ZMPP la majorité des PDI (63%) résident dans des sites. Au total, 95 sites ont été identifiés dans la ZMPP accueillant 109 540 PDI (3% de moins qu'au Round 7). Par ailleurs, il est à souligner que la légère diminution du nombre de PDI s'explique par la continuité des départs des personnes quittant la capitale pour aller en provinces et des retours des PDI observés dans certains quartiers de la ZMPP, notamment à Cité Soleil (voir page 20 pour plus de détails).



Figure 18. Situation de déplacement dans les quartiers de la ZMPP

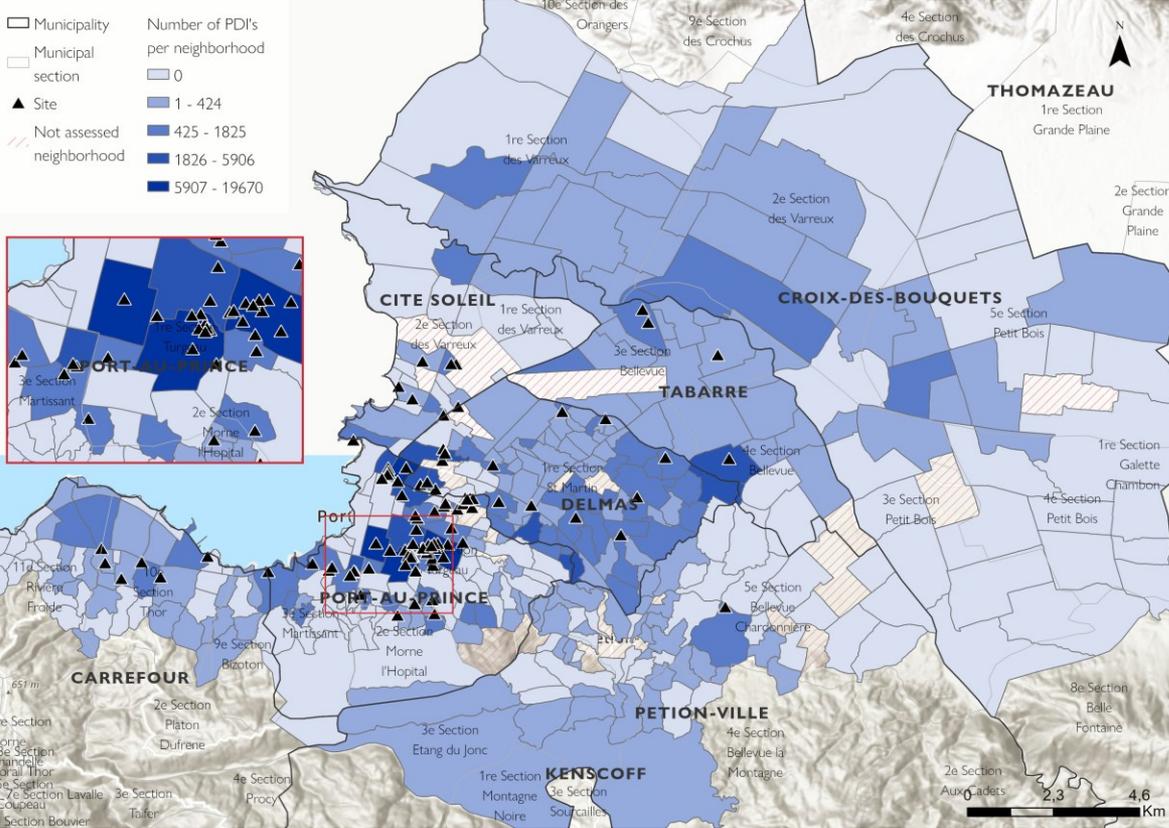


Figure 19. PDI en famille d'accueil vs en site par commune dans la ZMPP

Communes	# de PDI	PDI en familles d'accueil	PDI en sites	# de sites
Port-au-Prince	98 412	11%	89%	60
Delmas	48 615	71%	29%	16
Carrefour	8 322	75%	25%	6
Tabarre	4 908	50%	50%	4
Pétion-Ville	4 596	83%	17%	1
Croix-Des-Bouquets	4 252	100%	0%	0
Cité Soleil	4 051	34%	66%	8
<b>TOTAL</b>	<b>173 156</b>	<b>39%</b>	<b>61%</b>	<b>95</b>

Figure 20. Types de site dans la ZMPP

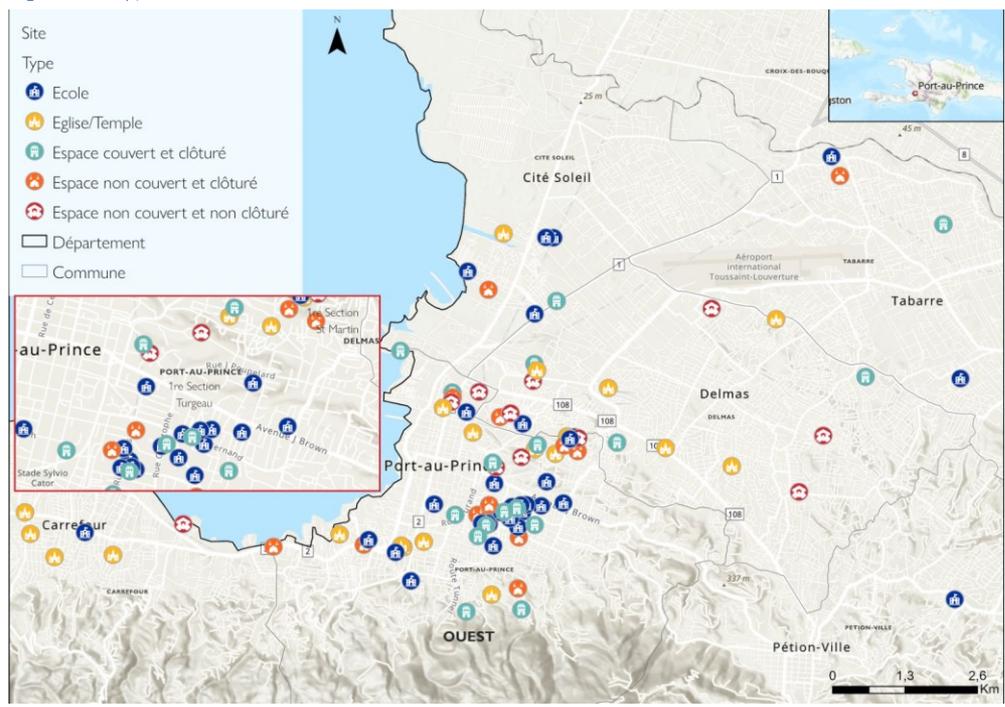


Figure 21. PDI par type de site dans la ZMPP

Types des sites	# des sites	# des PDI	% des PDI
Ecole	34	55 843	51%
Eglise/Temple	21	18 429	17%
Espace couvert et clôturé	17	17 516	16%
Espace non couvert et clôturé	12	8 937	8%
Espace non couvert et non clôturé	11	8 815	8%
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>	<b>109 540</b>	<b>100%</b>

La moitié des PDI (51%) dans la ZMPP sont accueillis dans des écoles. Au total, il s'agit de 34 écoles accueillant près de 56 000 personnes, soit 10% de moins que lors du round 7.

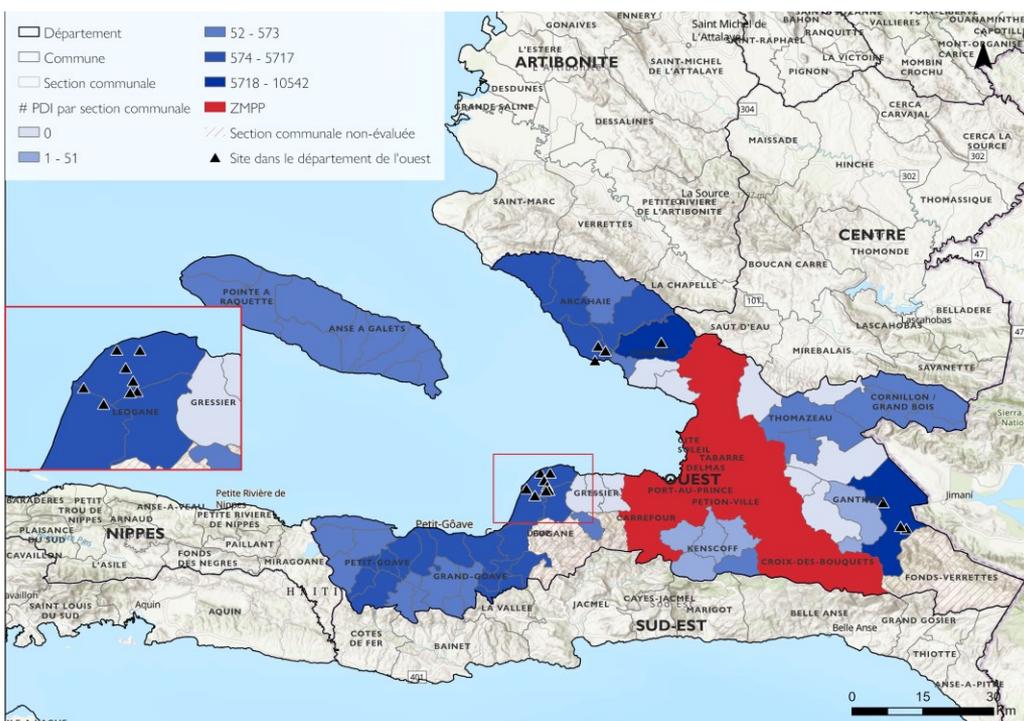
FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP



Figure 22. PDI par communes d'accueil hors ZMPP dans l'Ouest

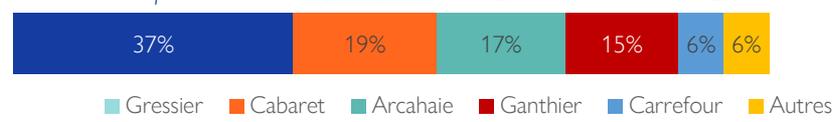
Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI	# des sites
Léogâne	3 972	14 977	22%	8 (accueillant 6 283 PDI)
Arcahaie	2 615	12 320	18%	3 (1 110 PDI)
Ganthier	3 430	10 582	15%	3 (810 PDI)
Cabaret	2 531	10 363	15%	1 (33 PDI)
Grand-Goâve	1 376	8 198	12%	0
Petit-Goâve	1 645	7 492	11%	0
Anse à Galets	355	1 722	2%	0
Pointe à Raquette	342	1 453	2%	0
Carrefour	233	1 108	2%	0
Autres communes	243	1 304	2%	0
<b>TOTAL</b>	<b>16 742</b>	<b>69 519</b>	<b>100%</b>	<b>15</b>

Figure 23. Lieux d'accueil des PDI dans les zones hors ZMPP dans le département de l'Ouest



Près de 70 000 personnes sont déplacées internes dans les zones situées dans le département de l'Ouest mais en dehors de la ZMPP. Cette augmentation est principalement due aux violences armées survenues durant les mois de juin et juillet 2024 dans la commune de Gressier, qui est la première commune de provenance des PDI situées dans l'Ouest, hors de la ZMPP. Les communes situées vers la sortie sud ont constitué une importante zone d'accueil de personnes qui ont fui Gressier (ce sont les communes de Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve). Les violences armées dans la commune de Ganthier entre juillet et août 2024 ont provoqué des déplacements importants dans cette commune, et 3 sites spontanés y ont été créés.

Figure 24. Communes de provenance des PDI vivant dans les zones de l'Ouest hors ZMPP



**FOCUS SUR LE GRAND SUD**

**315 200**  
Personnes déplacées internes

**75 640**  
Ménages déplacés internes

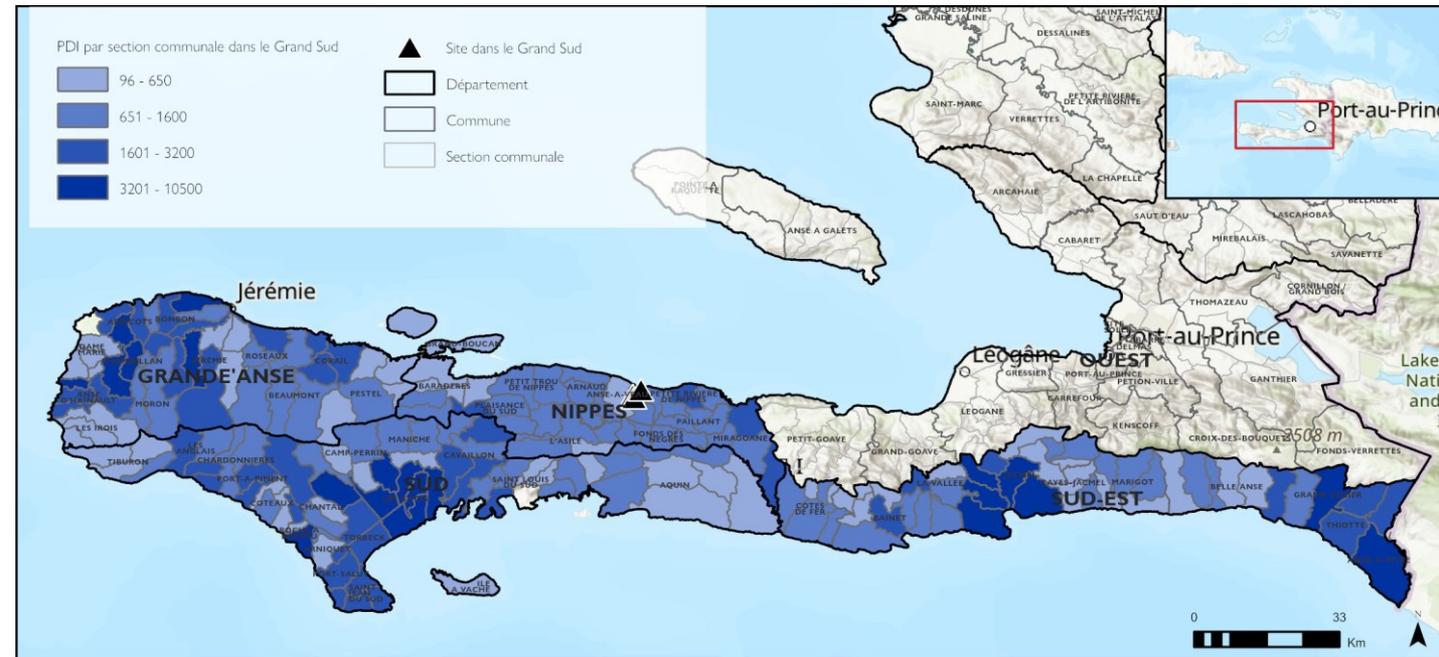
**+17%** Augmentation du nombre de PDI, comparativement au Round 7

**99,9%** des PDI en familles d'accueil/hors sites

**0,1%** en sites

**3** (idem qu'au round 7) sites

Figure 33. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Sud



Le nombre de PDI dans les 4 départements du Grand Sud a augmenté de 17% comparativement au Round 7. Cette augmentation est due aux déplacements des personnes qui ont fui la commune de Gressier, qui est devenue, avec Port-au-Prince, la première provenance des PDI dans le Grand Sud, notamment de ceux qui sont dans le Sud-Est (voir figures 34 et 35).

Cette région est la première région d'accueil des PDI dans le pays, accueillant près de la moitié des PDI du pays (45%). Parmi les quatre départements de cette région, le Sud est le premier département d'accueil des PDI : 116 602 PDI sont localisées dans ce département, soit 37% des PDI dans le Grand Sud et 17% des PDI dans le pays. Vient ensuite le département du Sud-Est avec 82 366 PDI (26% des PDI dans le Grand Sud et 12% dans le pays), la Grande-Anse accueillant 79 722 PDI (25% dans le Grand Sud et 11% dans le pays) et les Nippes avec 36 510 PDI (12% dans le Grand Sud et 5% dans le pays).

Figure 34. Communes de provenance de PDI vivant dans le Grand Sud

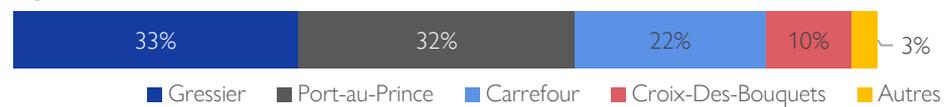


Figure 35. Communes de provenance des PDI par département d'accueil

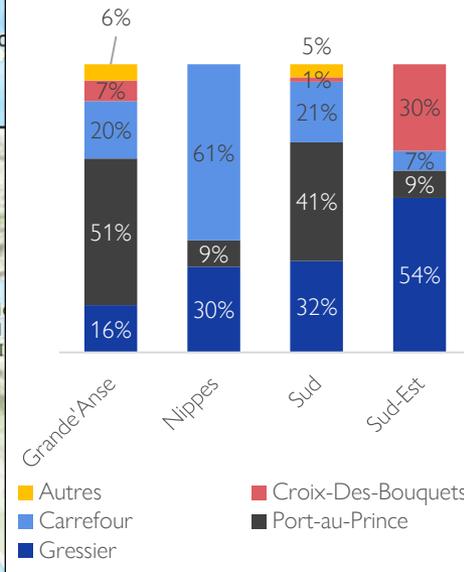


Figure 36. Principales communes d'accueil des PDI dans le Grand Sud

Commune	Département	# des PDI au round 8	% des PDI dans le Grand Sud
Les Cayes	Sud	36 813	12%
Jacmel	Sud-Est	34 977	11%
Jérémie	Grande'Anse	19 205	6%
Anse d'Hainault	Grande'Anse	12 130	4%
Bainet	Sud-Est	9 789	3%
Abricots	Grande'Anse	9 250	3%
Cavaillon	Sud	8 685	3%
Chambellan	Grande'Anse	8 500	3%
Torbeck	Sud	8 405	3%
Corail	Grande'Anse	8 400	3%
Aquin	Sud	8 296	3%

Figure 37. Variations du nombre de PDI entre le Round 7 et le Round 8 dans le Grand Sud

Département	# des PDI au round 8	# des PDI au round 7	% de variation
Sud	116 602	114 627	+2%
Sud-Est	82 366	61 831	+33%
Grande'Anse	79 722	61 428	+30%
Nippes	36 510	30 566	+19%
<b>GRAND SUD</b>	<b>315 200</b>	<b>268 452</b>	<b>+17%</b>

Les Cayes, Jacmel et Jérémie sont les 3 premières communes d'accueil en termes de nombre de PDI dans le Grand Sud, accueillant à elles seules près d'un tiers des PDI (29%) vivant dans le Grand Sud.

Comparativement au round 7, le Sud-Est et la Grande'Anse sont les départements ayant connu les augmentations du nombre de PDI les plus importantes : 33% de plus dans le Sud-Est et 30% de plus dans la Grande'Anse (voir figure 37).

Ces augmentations ont été particulièrement notables dans les communes de Belle Anse (+211%), Roche à Bateau (+197%), Bonbon (+174%) et La Vallée (+157%) (voir figure 38).

Figure 38. Principales communes ayant connu de grandes augmentations du nombre de PDI entre le Round 7 et le Round 8

Commune	Département	# des PDI au round 8	# des PDI au round 7	% de variation
Belle Anse	Sud-Est	5 458	1 755	+211%
Roche à Bateau	Sud	7 596	2 555	+197%
Bonbon	Grande'Anse	1 920	700	+174%
La Vallée	Sud-Est	4 024	1 566	+157%
Anse d'Hainault	Grande'Anse	12 130	5 200	+133%
Marigot	Sud-Est	4 060	1 744	+133%
Grand-Boucan	Nippes	480	207	+132%
Abricots	Grande'Anse	9 250	4 252	+118%
Anse-à-Pître	Sud-Est	7 500	3 750	+100%

**FOCUS SUR LE CENTRE**

**52 045**  
Personnes déplacées  
internes

**12 373**  
Ménages déplacés  
internes

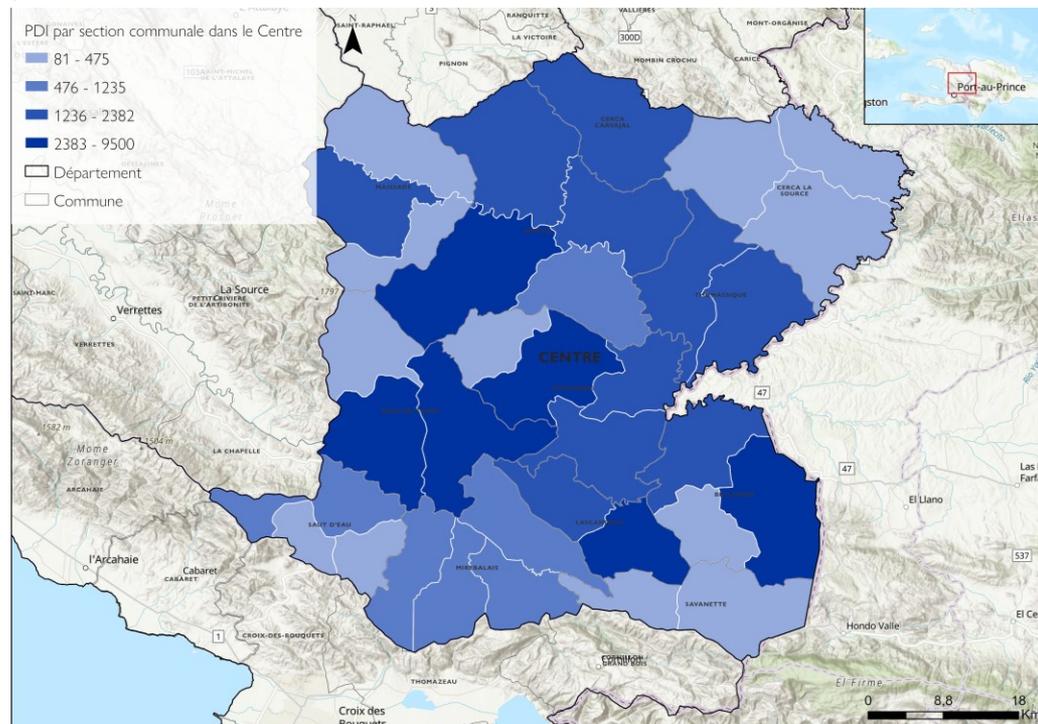
**+28%** Augmentation du nombre de PDI,  
comparativement au Round 7

**100%**  
des PDI en famille  
d'accueil/hors site

Figure 40. PDI par communes d'accueil dans le Centre

Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Belladère	2 774	11 300	22%
Hinche	1 749	7 412	14%
Boucan Carré	1 685	7 400	14%
Lascahobas	1 400	6 000	12%
Thomonde	1 258	5 377	10%
Thomassique	820	3 700	7%
Mirebalais	885	3 700	7%
Maïssade	530	2 667	5%
Saut d'Eau	568	2 064	4%
Cerca Carvajal	400	1 800	3%
Savanette	157	321	1%
Cerca La Source	147	304	1%
<b>TOTAL</b>	<b>12 373</b>	<b>52 045</b>	<b>100%</b>

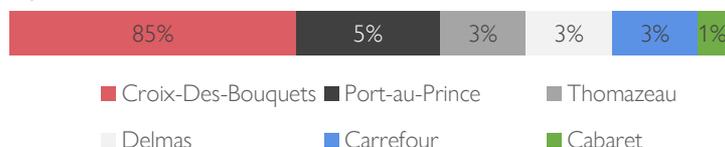
Figure 39. Lieux d'accueil des PDI dans le Centre



Belladère est la première commune d'accueil des PDI dans le Centre, avec près d'un quart des PDI de ce département qui y vivent (22%). Les communes de Belladère et de Lascahobas sont celles ayant connu l'augmentation la plus importante du nombre de PDI comparé au Round 7 (+53% dans chacune de ces communes).

Tous les PDI dans le Centre sont venus du département de l'Ouest, en particulier de la commune voisine, Croix-des-Bouquets : près de 9 PDI sur 10 accueillies dans le Centre (85%) sont venues de cette commune, qui est par ailleurs l'un des principaux lieux de provenance des PDI dans le pays suite à la situation d'insécurité qui y prévaut.

Figure 41. Communes de provenance des PDI vivant dans le Centre



### FOCUS SUR L'ARTIBONITE

**44 566**  
Personnes déplacées  
internes

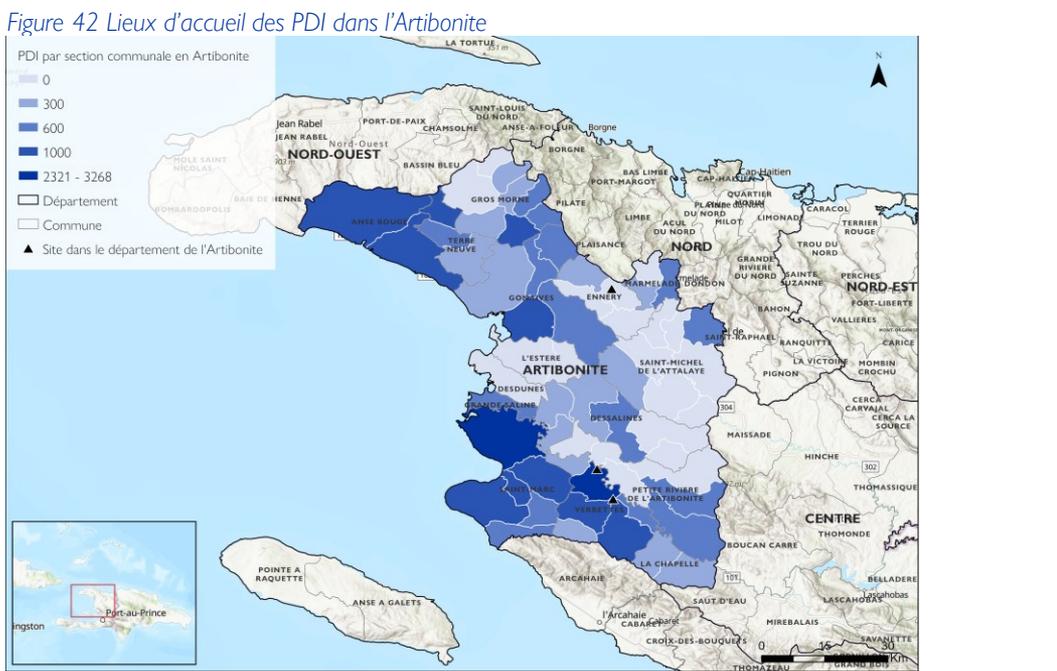
**10 629**  
Ménages déplacés  
internes

**+28%** Augmentation du nombre de PDI,  
comparativement au Round 7

**99,5%**  
des PDI en familles  
d'accueil / hors sites

**0,5%**  
en sites

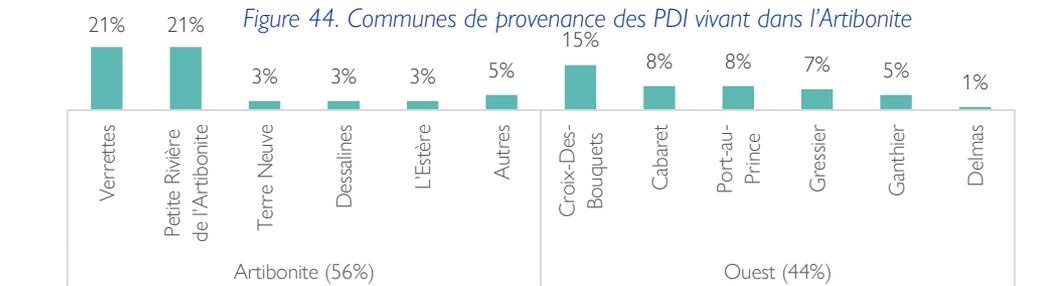
**3**  
sites  
(2 sites de moins  
qu'au round 7)



Près de 45 000 personnes sont déplacées internes dans l'Artibonite (28% de plus qu'au round 7), dont la quasi-totalité sont en famille d'accueil. Les communes de Verrettes et de Saint-Marc accueillent environ la moitié des PDI (44%) du département. Les communes de Terre Neuve et Petite Rivière sont celles où l'augmentation du nombre de PDI a été la plus importante, respectivement +558% et 466%. L'Artibonite est le seul département du pays où les PDI ne proviennent pas en majorité de l'Ouest. Dans ce département, 56% des PDI ont fui des zones situées dans le même département et 44% sont venus de l'Ouest. La commune de Verrettes (notamment la section communale de Liancourt) et celle de Petite Rivière constituent la provenance de 42% des PDI vivant dans l'Artibonite.

Figure 43. PDI par commune d'accueil dans l'Artibonite

Communes	Ménages déplacés internes	# des PDI	% des PDI	# des sites
Saint-Marc	2 339	10 662	24%	2 (accueillant 178 PDI)
Verrettes	2 028	9 048	20%	
Gonaïves	1 310	4 967	11%	1 (67 PDI)
Gros Morne	975	4 749	11%	
Anse Rouge	827	3 556	8%	
Terre Neuve	958	2 532	6%	
Dessalines	522	1 916	4%	
Petite Rivière de l'Artibonite	592	1 822	4%	
Saint-Michel de l'Attalaye	263	1 738	4%	
Grande Saline	267	1 068	2%	
Marmelade	225	1 000	2%	
Ennery	154	748	2%	
La Chapelle	112	560	1%	
L'Estère	40	120	0%	
Desdunes	17	80	0%	
<b>TOTAL</b>	<b>10 629</b>	<b>44 566</b>	<b>100%</b>	<b>5 (avec 495 PDI)</b>



**FOCUS SUR LE GRAND NORD**



**48 487**

Personnes déplacées  
internes

**12 154**

Ménages déplacés  
internes



**99,5%**

des PDI en familles  
d'accueil/hors sites

**0,5%**

en site

**1**

site



**+112%**

Augmentation du nombre de PDI,  
comparativement au Round 7

Le Grand Nord accueille 7% des PDI dans le pays. La quasi-totalité de ces personnes sont accueillies en famille d'accueil/hors site, exceptées 223 personnes résidant dans un site situé dans le Nord-Ouest, qui avaient été déplacées en mai 2024 suite à une tornade.

Plus de 9 PDI sur 10 dans le Grand Nord sont venues de l'Ouest, en particulier des communes de la ZMPP (Pétion-ville, Croix-des-Bouquets, Port-au-Prince, Delmas, Carrefour et Cité Soleil) (voir figure 46).

Figure 45. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Nord

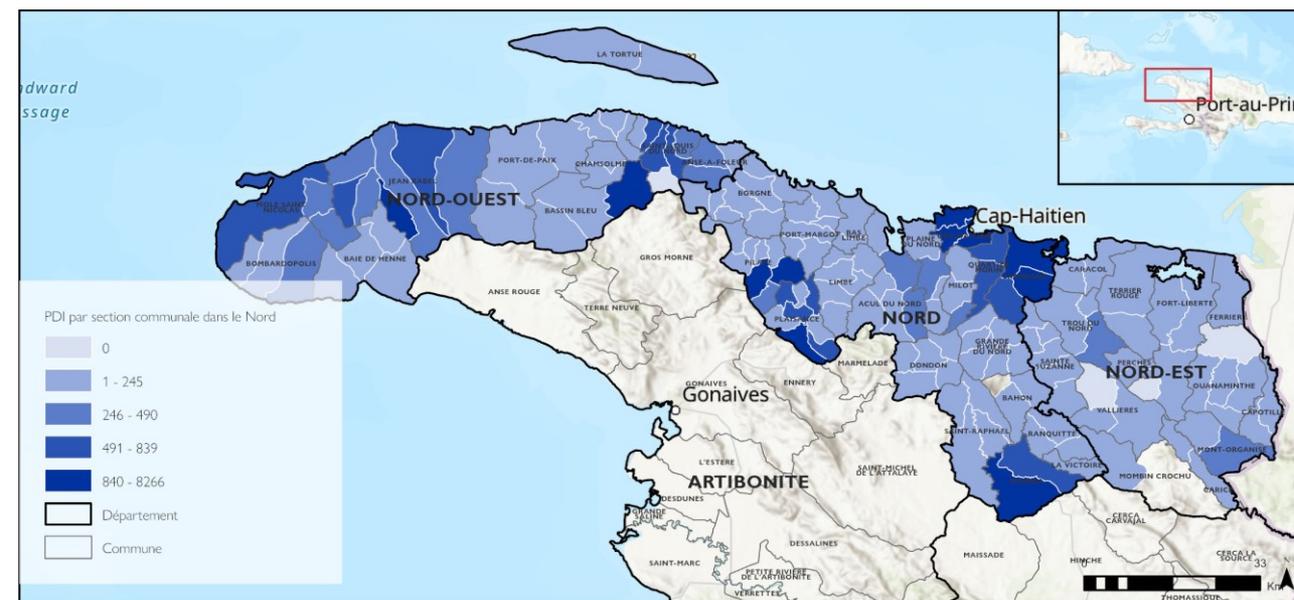


Figure 46. Communes de provenance des PDI vivant dans le Grand Nord

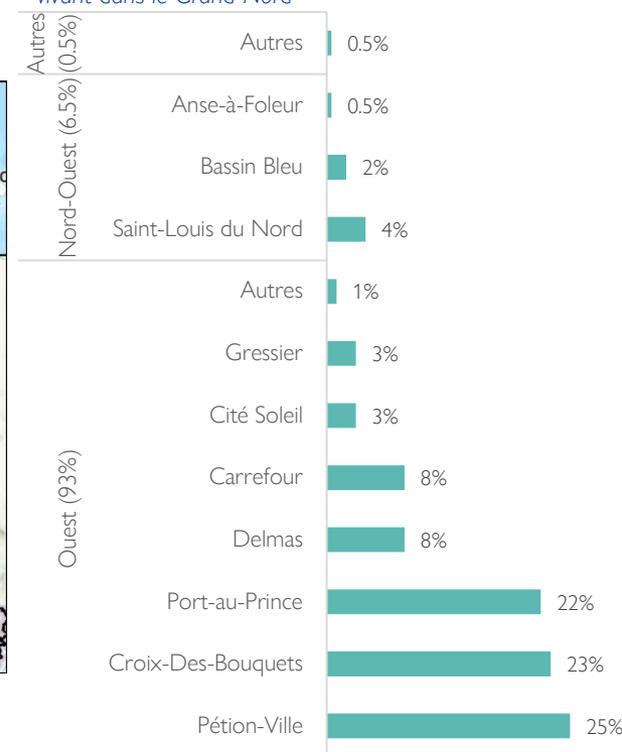


Figure 47. Principales communes d'accueil des PDI dans le Grand Nord

Commune	Département	# des PDI au round 8	% des PDI dans le Nord
Cap-Haïtien	Nord	15 840	33%
Plaisance	Nord	3 959	8%
Pilate	Nord	3 852	8%
Jean Rabel	Nord-Ouest	3 576	7%
Limonade	Nord	3 433	7%
Saint-Louis du Nord	Nord-Ouest	2 301	5%
Pignon	Nord	1 450	3%
Quartier Morin	Nord	1 200	2%
Bassin Bleu	Nord-Ouest	1 069	2%
Môle Saint Nicolas	Nord-Ouest	1 053	2%
Acul du Nord	Nord	1 025	2%

Figure 48. Variations du nombre des PDI entre Round 7 et Round 8 dans le Grand Nord

Département	# des PDI au round 8	# des PDI au round 7	% de variation
Nord	35 316	12 095	192%
Nord-Est	2 546	2 478	3%
Nord-Ouest	10 625	8 268	29%
<b>GRAND NORD</b>	<b>48 487</b>	<b>22 841</b>	<b>+112%</b>

Cap Haïtien est la commune qui accueille le plus de PDI dans le Grand Nord avec un tiers des PDI de la région qui y sont accueillies.

Le département du Nord est celui qui a connu la plus grande augmentation du nombre de PDI comparé au Round 7 avec une hausse de 192% (voir figure 48).

Ces augmentations ont été particulièrement notables dans les communes de Vallières (+864%), Ranquitte (+679%), Baie de Henne (+548%) et Plaisance (+539%) (voir figure 49).

Figure 49. Principales communes ayant connu les augmentations les plus grandes du nombre de PDI entre le Round 7 et le Round 8

Commune	Département	# des PDI au round 8	# des PDI au round 7	% de variation
Vallières	Nord-Est	212	22	+864%
Ranquitte	Nord	218	28	+679%
Baie de Henne	Nord-Ouest	434	67	+548%
Plaisance	Nord	3 959	620	+539%
Limonade	Nord	3 433	672	+411%
Cap-Haïtien	Nord	15 840	4 120	+284%
Milot	Nord	655	178	+268%
Pilate	Nord	3 852	1 187	+225%
Borgne	Nord	622	202	+208%
Pignon	Nord	1 450	519	+179%

RETOURNÉS ANCIENNEMENT PDI

65 535 Individus retournés  
15 980 Ménages retournés  
31% Augmentation comparativement au Round 7

Figure 50. Lieux de retour

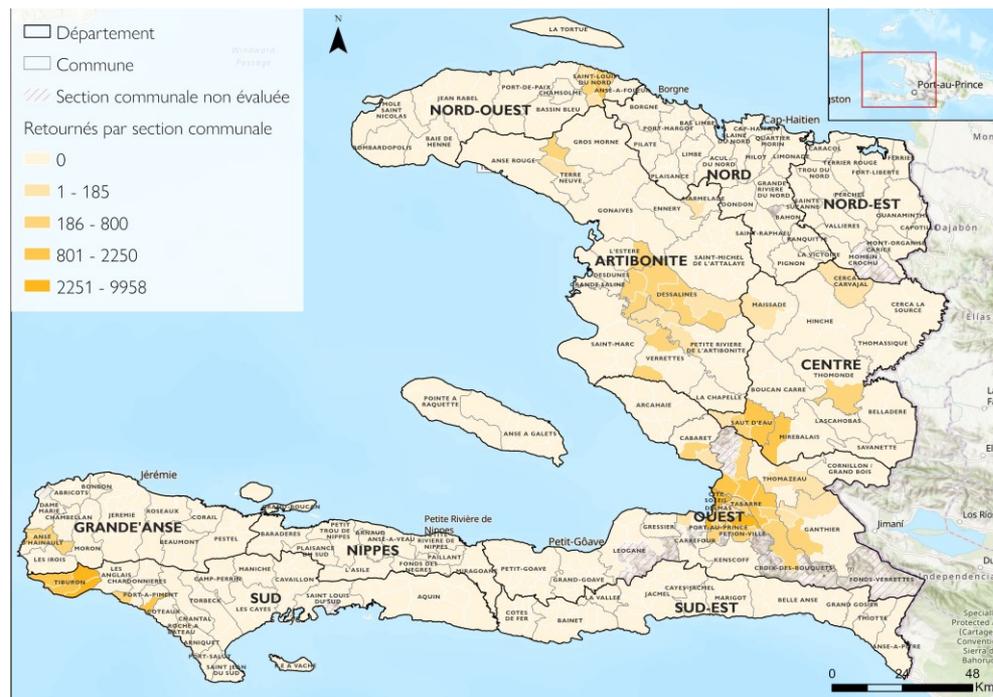


Figure 51. Personnes retournées par département

	Zones de retour	Ménages retournés	# des personnes retournées	% des personnes retournées
Ouest	ZMPP	10260	41783	64%
	Hors ZMPP	274	1404	2%
Sud		2856	11138	17%
Centre		800	3997	6%
Artibonite		791	3618	6%
Nord-Ouest		649	2111	3%
Grande-Anse		350	1484	2%
Nippes		0	0	0%
Nord-Est		0	0	0%
Sud-Est		0	0	0%
Nord		0	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>15980</b>	<b>65535</b>	<b>100%</b>

Figure 52. Top 5 des communes de retour

Communes	Départements	Ménages retournés	# des personnes retournées	% des personnes retournées
Cité Soleil	Ouest	17 308	26%	21%
Port-au-Prince	Ouest	10 863	17%	19%
Tiburon	Sud	9 982	15%	14%
Croix-Des-Bouquets	Ouest	8 595	13%	12%
Pétion-Ville	Ouest	4 288	7%	10%

Les collectes des données ont identifié 65 535 personnes qui étaient déplacées internes et qui sont retournées dans leur lieu de provenance (31% de plus qu'au Round 7), notamment dans la commune de Cité Soleil où une augmentation de 151% des personnes retournées a été observée. Dans cette commune, des groupes des gangs se sont mis d'accord en juillet 2024 pour observer une trêve et plusieurs barricades séparant des quartiers ont été retirées\*. Cela semble avoir poussé des PDI à retourner dans leur lieu de provenance.

Il est cependant important de noter que ces retours dans la ZMPP ne peuvent pas être considérés comme durables pour le moment. Il s'agit des retours circonstanciels et très fragiles. Par exemple, malgré cette trêve de juillet 2024 à Cité Soleil, des groupes de gangs se sont affrontés en septembre 2024, poussant plus de 2 000 personnes à se déplacer à nouveau\*\*.

La DTM continuera de suivre les tendances des retours ainsi que leur durabilité.

• <https://vantbefinfo.com/cite-soleil-des-gangs-rivaux-font-la-paix/>  
• ETT 47

En plus de ce rapport, d'autres produits d'information sont disponibles pour renforcer la compréhension de la situation de déplacement en Haïti :

- ✓ Un rapport des résultats issus des enquêtes avec les ménages, permettant de compléter la compréhension des dynamiques de déplacement en fournissant des analyses sur les relations entre PDI et communautés hôtes, l'impact de l'arrivée des PDI dans les communautés hôtes, l'historique de déplacement des PDI ainsi que leurs intentions de retour <https://iomdtmhaiti.info/3TA5JOE>
- ✓ Le jeu de données du round 8 <https://iomdtmhaiti.info/4gwtpNR>
- ✓ Une carte interactive <https://iomdtmhaiti.info/3Tttljr>
- ✓ La liste des sites spontanés <https://iomdtmhaiti.info/4exo1bh>



[DTM.IOM.INT/Haïti](https://DTM.IOM.INT/Haïti)



[dtmhaiti@iom.int](mailto:dtmhaiti@iom.int)

**Septembre 2024**